

## Chargé(e) d'accueil au Musée du Poiré



### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	Parc Normandie Maine Le chapitre CS 80005 61320Carrouges Cedex
<b>Grade :</b>	Adjoint administratif territorial
<b>Référence :</b>	O061201200190776
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	18/12/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent - création d'emploi
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/03/2021
<b>Date limite de candidature :</b>	16/02/2021
<b>Service d'affectation :</b>	Pôle tourisme et patrimoines

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	Le chapitre CS 80005 61320 Carrouges Cedex
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Adjoint administratif territorial
<b>Famille de métier :</b> administratives	Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives
<b>Métier(s) :</b>	Chargé ou chargée d'accueil

#### Descriptif de l'emploi :

Le Parc naturel régional Normandie-Maine est gestionnaire du Musée du Poiré, labélisé Musée de France. Ce Musée de France rénové en 2016, s'inscrit dans une dynamique de développement territorial, notamment par une programmation annuelle. Ce poste très polyvalent permet donc d'aborder des thématiques multiples : tourisme, culture, animations environnement, animations pédagogiques, promotion et commercialisation de produits locaux...

#### Profil demandé :

PROFIL SOUHAITE :  
Bac+2 minimum

Formation et expérience en animation tourisme et/ou culture,  
Notions d'activités manuelles, d'animations avec les plus jeunes (BAFA notamment)  
Maîtrise de l'informatique (bureautique)  
La connaissance du territoire et des produits cidricoles serait un plus

**QUALITES REQUISES :**

Capacité d'autonomie : devra être en mesure de gérer un site de 2ha et 3 bâtiments seul(e) plusieurs journées dans l'année  
Rigueur et méthode, sens de la concertation et du contact.  
Sens de l'organisation, capacité à mettre en œuvre une animation territoriale.

**CONDITIONS :**

- \* CDD de 1 an
- \* Temps plein -
- \* Poste basé Barenton (50)
- \* Poste à pourvoir au 1er mars 2021

**Mission :**

**MISSION :**

- Accueillir du public et gérer le point information touristique ;
- Conseiller les ventes à la boutique (principalement produits cidricoles et du terroir) et assurer la gestion quotidienne : réception et enregistrement des commandes, clôture de caisse, participation aux inventaires... ; aura la fonction de régisseur suppléant ;
- Encadrer des visites pédagogiques et guidées en développer l'offre, organiser des ateliers pour jeune public,
- Participer aux animations de la structure, prendre en charge une partie des animations programmées, proposer des animations pour la saison suivante,
- Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des locaux et du mobilier muséographique,

**Missions transversales**

- Participer aux missions de promotion et de diffusion touristique et au lien partenarial avec les acteurs touristiques, culturels et associatifs ;
- Assurer un suivi administratif des dossiers ;
- Contribuer aux évènements du Parc.

**Conditions particulières :**

Temps de travail annualisé avec travail certain week-end et fériés d'avril à octobre (un week-end sur trois en moyenne) ;  
Permis B obligatoire

**Contact et informations complémentaires :** Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer avant le 16/02/2021 à :  
Mme la Présidente du Parc naturel régional Normandie-Maine Maison du Parc – Le Chapitre – CS 80005 61320 CARROUGES cedex  
ou à [info@parc-normandie-maine.fr](mailto:info@parc-normandie-maine.fr)

**Téléphone collectivité :** 02 33 81 75 75

**Adresse e-mail :** [info@parc-normandie-maine.fr](mailto:info@parc-normandie-maine.fr)

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.